

Réf: Dossier N° 011053

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HOSSAMAN IMMOBILIER SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CHATEAU,lot 3068,ilot
270

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 20/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOSSAMAN IMMOBILIER SARL »

Objet : La société a pour objet :

1-la société de gestion immobilière et de rénovation.

2- la gestion immobilière et le syndic de copropriétés ; la transaction sur immeubles et fonds de commerces ; le conseil en immobilier d'entreprise. L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous les moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, sauf s'il s'agit d'une autre entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ; travaux de construction générale dans le bâtiment et les travaux publics et privés (BTP).

Travaux de construction spécialisée (Génie civil, Electricité, Plomberie et sanitaires, ventilation, Aménagements extérieurs, Espaces verts, Pavage, etc.)

3-realisations et conseils en décoration intérieure, aménagement et rénovation de locaux pour particuliers et professionnels(accueillant du public ou non), tous travaux de rénovation intérieure (peintures, enduits, stucs et revêtements décoratifs muraux , pose sols souples et durs , etc.); multi services aux particuliers et aux entreprises ,entretien de locaux d'habitation et/ou professionnels et/ou commerciaux , services de nettoyage, travaux et remise en état en peinture, électricités, plomberie; Démolitions et création de cloisonnements, et petites maçonneries, Isolation phonique et thermique; Menuiseries et vitreries; Achats et ventes de marchandises.

Pour la réalisation de l'objet social :

. L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantis tout ou partie des biens sociaux.

. La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

. Et généralement, toutes opérations commerciales ; industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires de la société ou pouvant être rattachées directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE CHATEAU, lot 3068, ilot 270

Dirigeant(s) : Mlle KONÉ HOSSAMAN TATIANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03134 du 13/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21267/GTCA/RC/2021 du 13/08/2021

